

Ateliers de l'après-midi « Transports intra-muros »

Personnes présentes : Odile BLANCHET, Michel BRIAND, Arlette COUPRY, Pierre DEVIGILI, Nicole GLACIAL, Huguette MACE, Olivier MASSON, Claudine POTIER, Audrey REVEREAULT, Eliane ROUGER.

Atelier 1 : Navettes intra-muros Loire-Authion

Problématiques :

- Fréquences
- Circuits
- Lieux de desserte
- Navette régulières et/ou ponctuelles (ex : évènement de la commune)
- Qui ? Jeunes, personnes âgées, associations, saisonniers, salariés, lycée de Narcé ...
- Pour quoi faire ? Accès aux services/commerces/équipements, favoriser l'intermodalité
- Problématique du transport solidaire qui nécessite d'anticiper longtemps à l'avance
- Faut-il une navette pour relier toutes les communes ?

Question : **Comment répondre aux différents besoins des habitats avec des navettes LA ?**

Navettes régulières

Proposition A :

- 2 navettes régulières
 - Bauné → Corné → Andard → Brain
 - Saint-Mathurin → La Bohalle → La Daguinière → Brain
- Correspondance des horaires avec les bus ALM (complémentarité)
- Fréquence x4 : matin / fin de matinée / début d'après-midi / soir

Proposition B :

- 2 navettes régulières
 - Bauné → Corné → Saint-Mathurin (D82)
 - La Bohalle → Les hauts d'Andard (D113)
- Complémentarité avec les horaires de trains SNCF
- Augmenter les fréquences/l'amplitude horaire le soir pendant l'été pour permettre aux habitants de se promener sur le territoire

Navettes ponctuelles

- Etat des besoins dans les services (Culture, Vie asso, ...) et recensement du besoin des assos. Exemple : quand une activité est organisée pour les enfants, il faut prévoir une navette pour ramasser tous les enfants.
- Navettes ponctuelles pour les saisonniers des entreprises de Loire-Authion
- Plus largement, recensement des besoins de tous les acteurs du territoire de Loire-Authion

Les navettes ponctuelles doivent s'inscrire en complémentarité avec le covoiturage et le transport solidaire.

Atelier 2 : Covoiturage Loire-Authion

Problématiques :

- Pas dans les mœurs
- Comment partager/communiquer sur l'offre et le besoin
- Doute sur la conduite (confiance dans le conducteur)
- Pour répondre à deux besoins distincts :
 - o Besoin ponctuel / déplacement perso
 - o Déplacement en groupe (ex : vers un spectacle, une réunion, ...)
- Aujourd'hui, le covoiturage n'est pas organisé sur la commune

Propositions :

- Identifier les besoins
- Création d'un outil (ex : site ou appli) pour pouvoir signaler son besoin
- Confiance : note sur les chauffeurs / identité vérifiée
- Créer des zones de covoiturage sur la commune
- Plus de communication : « Faites du covoiturage » lors des évènements de la commune.

Proposition A : Application / Site internet Covoiturage Loire-Authion

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">- Sécurisé (carte identité obligatoire)- Facile d'utilisation- Ergonomique- Mise en lien de l'offre et de la demande très facilement	<ul style="list-style-type: none">- Coût pour la commune- Accessibilité pour les personnes pas à l'aise avec le numérique / ne disposant pas d'un smartphone / avec une mauvaise réception ?

Pour les personnes pas à l'aise avec le numérique, il est proposé de les renvoyer vers un relai d'accompagnement à l'utilisation du numérique (ex : AICLA, Maison France Service)

Interroger les plus âgés à l'occasion du repas des anciens. Est-ce qu'ils utiliseraient une solution numérique ? Pourquoi ?

Proposition B : Inscription en Mairie

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">- Pour tous les habitants	<ul style="list-style-type: none">- Surcharge de travail pour les guichets uniques

Proposition C : Référent de quartier → Relai des besoins des habitants et mise en relation

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">- Ne nécessite pas d'investissement par la commune	<ul style="list-style-type: none">- Compliqué à mettre en place

<ul style="list-style-type: none"> - Permet de créer des liens de proximité 	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessite d'avoir au moins un bénévole dans chaque quartier - Lourd à gérer pour le référent (ex : prévenir tous les passagers par téléphone si le conducteur doit annuler) - Pas forcément efficace pour faire croiser l'offre et la demande sur l'ensemble du territoire
--	--

Proposition D : **Véhicules en autopartage**

La semaine, à l'usage des agents, association, AICLA, ...

Le week-end et en soirée : véhicules dédiés au covoiturage/autopartage pour les habitants.

Exemple d'initiative pour développer le covoiturage : Covoit'Star par Rennes Métropole

Le passager se rend à un arrêt de bus du réseau STAR et envoie un SMS ou utilise l'application pour avvertir qu'il recherche un conducteur. Les conducteurs qui se sont signalés comme faisant un trajet sur le parcours de la ligne de bus desservant cet arrêt sont alors alertés.

Cette initiative permet de palier une moindre fréquence de passage des bus STAR aux heures creuses : le covoiturage prend le relais pour assurer le service sur les lignes de bus des communes en périphérie de Rennes.